

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Consultations de Santé Canada sur l'étiquetage nutritionnel

**La Coalition Poids émet ses recommandations pour améliorer
l'étiquetage nutritionnel et aider les citoyens à mieux manger**

Montréal, le 27 août 2015 – Dans un mémoire rendu public aujourd'hui, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) propose sept recommandations à Santé Canada, qui mène des consultations pour modifier l'étiquetage nutritionnel.

1. Réglementer le marketing sur l'emballage

Il n'y a pas que le tableau des valeurs nutritives et la liste des ingrédients qui influencent l'achat d'un produit alimentaire. « Il est impératif de considérer l'emballage complet, tel qu'il est présenté au consommateur », explique Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids. Les mentions ou les images que l'on retrouve sur l'emballage peuvent envoyer des messages contradictoires avec l'information nutritionnelle exigée par la loi. Par exemple, les logos « santé » créés par l'industrie détournent l'attention du consommateur de cette information.

La Coalition Poids recommande également d'interdire la publicité aux enfants sur les emballages alimentaires. « Les aliments faisant l'objet de publicité aux enfants sont souvent des produits de faible valeur nutritive, contribuant à la problématique de l'obésité infantile », ajoute Mme Voyer.



2. Ajuster les portions de référence

Tel que suggéré par Santé Canada, mettre en évidence la portion de référence est pertinent pour mieux interpréter le tableau de valeur nutritive. Toutefois, certaines portions de référence ont été majorées pour s'appuyer sur les habitudes de consommation des Canadiens, plutôt que sur les portions recommandées. « Selon nous, cela peut normaliser la surconsommation alimentaire. Il faut assurer une cohérence entre les portions de référence sélectionnées et les portions suggérées dans le *Guide alimentaire canadien* », précise Mme Voyer.

3. Distinguer les sucres naturels des sucres ajoutés

La Coalition Poids appuie la recommandation de Santé Canada de regrouper les différents types de sucres dans la liste des ingrédients. « Cette mesure peut aider les Canadiens à avoir l'heure juste sur le contenu réel des aliments en épicerie. Actuellement, plusieurs boîtes de céréales pour enfants ont une quantité de sucre plus élevée que la quantité de grains, mais ça ne se voit pas. Une fois les différents sucres regroupés dans une même parenthèse, il devient évident que le sucre est le premier ingrédient de la liste. Ça signifie que c'est l'ingrédient le plus important en poids dans l'aliment », explique la directrice.

Toutefois, la Coalition Poids s'oppose à un pourcentage de valeur quotidienne (VQ) conjoint pour tous les sucres et réclame une VQ spécifique pour les sucres ajoutés. Aux États-Unis, la FDA a récemment proposé une VQ maximale de 10 % sur les sucres ajoutés. « Il faut éviter d'envoyer le message que les aliments riches en sucres ajoutés sont équivalents aux aliments riches en sucres naturels. Il est faux de prétendre que, pour une quantité de sucre équivalente, les effets métaboliques d'une boisson gazeuse sont les mêmes que ceux des fruits surgelés », précise Mme Voyer.

4. Simplifier l'étiquetage

La Coalition Poids encourage Santé Canada à miser sur la clarté des informations et à simplifier la compréhension du tableau de valeur nutritive, en identifiant les produits riches en nutriments à consommer avec modération, tels que le sucre, le sodium et les gras saturés, autrement que par des chiffres (% et grammes).

5. Interdire l'usage des gras trans industriels

Il est temps d'encadrer davantage et plus sévèrement l'utilisation des gras trans industriels. Les gras trans industriels devraient être bannis de l'offre alimentaire canadienne, comme les Américains s'apprêtent à le faire.

6. Élargir l'accès à l'information nutritionnelle

Il faut élargir l'accès à l'information nutritionnelle au Canada en y incluant l'offre alimentaire dans les restaurants. « Il est difficile de justifier la limitation de l'accès à l'information dans les restaurants, en particulier dans une société où la proportion d'aliments consommés à l'extérieur du domicile est en croissance », rappelle Mme Voyer. La Coalition Poids recommande la divulgation d'une information minimale (calories, sodium, sucres ajoutés) directement sur les menus des chaînes de restaurants.

7. Imposer un délai maximal de trois ans

Un délai maximal de trois ans, plutôt que cinq, devrait être prévu pour effectuer les modifications qui seront retenues par Santé Canada. « Avec le fardeau croissant des maladies chroniques et son impact économique considérable, l'État et la société ne peuvent se permettre d'attendre aussi longtemps. Il est temps d'agir ! », conclut Mme Voyer.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes liés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, www.cqpp.qc.ca.

Source :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca